



DOCUMENTS à renvoyer AVANT LE 25 AOÛT soit :

- **Par mail** : adresse ci-dessus.
- **Par courrier** : adresse ci-dessus.
- **Directement dans la boîte aux lettres de l'école**

Indiquer en objet du mail ou au dos de l'enveloppe

- **NOM**
- **Prénom**
- **Classe de l'enfant à la rentrée**

Nous attirons votre attention sur le fait que tous ces documents doivent être signés par les 2 parents :

- Fiche d'urgence école (Annexe 1) - Ne concerne pas les nouveaux inscrits
- Autorisation de sortie pour les parents séparés ou divorcés (Annexe 2)
- Inscription à la garderie pour les élèves de maternelle, de la petite à la grande section (Annexe 3)
- Inscription à l'étude ou à la garderie pour les élèves du CP au CM2 (Annexe 4)
- Engagement financier ECOLE 2023-2024 (Annexe 5) + avis d'imposition sur les revenus 2022

▪ **ASSURANCE SCOLAIRE** : fournir l'attestation d'assurance scolaire

Si vous optez pour l'assurance de l'établissement, vous veillerez à cocher cette option sur l'engagement financier (annexe 2).

L'attestation sera à télécharger par vos soins sur le site de la Mutuelle St Christophe www.saint-christophe-assurances.fr **ESPACE PARENTS** Vous pourrez également y consulter les garanties du contrat.

Sans l'attestation d'assurance, votre enfant ne pourra pas participer aux activités sportives proposées ou aux sorties scolaires.

▪ **TARIFS** : disponibles sur le site de l'établissement dans l'onglet **ECOLE** puis TARIFS 2023/2024

Vous n'avez aucun règlement à effectuer. Les arrhes pour la réinscription ont déjà été réglés.

La facture annuelle sera envoyée vers la mi-septembre.

▪ **LIVRES** : aucune caution n'est demandée. En cas de perte ou de dégradation le livre sera facturé 20 €.

▪ **CARTES DE SELF** : du CP au CM2, une carte est remise à chaque élève en début d'année scolaire. Il doit l'avoir en sa possession à CHAQUE repas. En cas de perte, l'élève devra en acheter une nouvelle, facturée 5 €.

La carte est nominative et le nom doit impérativement y apparaître. Toute carte retrouvée sans Nom sera détruite. Il est INTERDIT de la découper et de la décorer.

▪ **SITE INTERNET** : <https://stellamarisanglet>

Pensez à consulter le site pour être régulièrement informés sur la vie de l'établissement (menus, calendrier scolaire, informations diverses,...)

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire.

Madame Christine CREMADES,
Attachée de Direction



Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer ces documents, merci de passer au secrétariat pour retirer un dossier.



FICHE D'URGENCE ECOLE : 2023 / 2024

NOM / Prénom de l'élève : _____

Né(e) le : /___/___/___/___/___/___/ Classe : _____

RESPONSABLE 1 : _____

Adresse : _____

_____ Ville _____ Code Postal _____

Tél. domicile : /___/___/___/___/___/___/ Portable : /___/___/___/___/___/___/

Profession : _____ Tél. Travail /___/___/___/___/___/___/

Courriel : en majuscule _____ @ _____

RESPONSABLE 2 : _____

Adresse : _____

_____ Ville _____ Code Postal _____

Tél. domicile : /___/___/___/___/___/___/ Portable : /___/___/___/___/___/___/

Profession : _____ Tél. Travail /___/___/___/___/___/___/

Courriel : en majuscule _____ @ _____

■ N° de Sécurité Sociale du Responsable légal : /___/___/___/___/___/___/ /___/

■ **NOM de la compagnie d'assurance scolaire et extra-scolaire :** _____

Votre enfant est-il sujet aux crises d'asthme : OUI NON

Agents provocateurs de l'asthme : _____

Signes habituels de la crise chez l'enfant : _____

Présente-t-il des allergies ? : OUI NON

Si oui, quelles allergies : _____

A- PERSONNE A CONTACTER EN PRIORITÉ :

NOM : _____ Tél : /___/___/___/___/___/___/

B - Dans l'impossibilité de vous joindre, autre personne à prévenir :

NOM : _____ Tél : /___/___/___/___/___/___/

NOM : _____ Tél : /___/___/___/___/___/___/

Date du dernier rappel de vaccination antitétanique :

EN CAS D'URGENCE, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins.

En cas d'impossibilité des parents de se déplacer, nom de la personne habilitée à quitter l'hôpital avec l'enfant : NOM – Prénom : _____

A, le /___/___/20___ Signature du responsable 1 / Signature du responsable 2


ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS
Ecole Stella Maris : 40-42 promenade de la Barre – 64600 ANGLET
secretariat@stellamarisanglet.fr ☎ 05.59.63.88.96

**A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOUS ETES SEPARES,
EN COURS DE SEPARATION OU DIVORCES.**

UN DOCUMENT POUR CHAQUE ENFANT

Année scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

Afin que votre enfant puisse participer aux sorties scolaires organisées au cours de l'année scolaire 2023-2024, nous avons besoin de l'**accord écrit des deux parents** et vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous.

Cordialement.

Madame Carole. BRINCOURT
Chef d'Etablissement de l'école

NOM / Prénom du responsable 1

NOM / Prénom du responsable 2

Parents de l'enfant.....en classe de.....

Donnons notre accord pour que notre enfant participe à toutes les sorties organisées par l'école Stella Maris, durant l'année scolaire 2023-2024.

Certaines sorties pouvant nécessiter un déplacement en car, dans ce cas vous serez avertis par l'enseignant(e).

Date : /_____/_____/2023

Signatures des 2 responsables précédées de la mention « Lu et accepté ».

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2



ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS
 Ecole Stella Maris : 40-42 promenade de la Barre – 64600 ANGLET
secretariat@stellamarisanglet.fr ☎ 05.59.63.88.96

Année scolaire 2023 / 2024

FICHE INSCRIPTION GARDERIE du Matin et/ou Soir

Monsieur, Madame, _____

Responsable légal de l'élève :

NOM : _____ Prénom : _____

Inscrit(e) en classe de : Maternelle - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Monolingue Français Basque

Souhaite inscrire mon enfant à la garderie **(1)**

- Uniquement le matin
 Uniquement le soir
 Le matin et le soir

Jour(s) souhaité(s) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

(1) Merci de renseigner précisément le ou les jours souhaités

Fonctionnement :

- Début de la garderie : dès le 4 septembre à 16h45
- Amplitude horaire : le matin de 7h45 à 8h30 et le soir 16h45 à 18h30
- Les enfants sont surveillés sur la cour ou dans une salle (en fonction de la météo)
- L'inscription est pour toute l'année scolaire

Facturation :

- Garderie du matin : forfait annuel de 120 € ou 3,00 € si présence occasionnelle
- Garderie du soir : forfait annuel de 190 € ou 4,00 € si présence occasionnelle

Date :

Signature du Responsable légal 1

Signature du Responsable légal 2

Document à retourner complété à :

ecole.stellamarianglet@orange.fr ou dans la boîte aux lettres de l'école avant le 25 août 2023



ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS
Ecole Stella Maris : 40-42 promenade de la Barre – 64600 ANGLET
secretariat@stellamarisanglet.fr ☎ 05.59.63.88.96

Année scolaire 2023 / 2024

FICHE INSCRIPTION ETUDE DU SOIR

Du CP au CM2

Monsieur, Madame, _____

Responsable légal de l'élève :

NOM : _____ Prénom : _____

Inscrit(e) en classe de : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Monolingue Français Monolingue Basque

Souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée de 16h45 à 18h00 **(1)**

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Après l'étude mon enfant ira à la garderie : OUI NON

(1) Merci de renseigner précisément le ou les jours souhaités

Fonctionnement :

- Le début de l'étude dès le 5 septembre 2023
- Les horaires : de 16h45 à 18h00
- L'enfant est inscrit pour toute la durée. **Pas de sortie avant 18h**
- L'étude est surveillée (travail en autonomie dans le calme)
- L'inscription est pour l'année scolaire
- L'étude peut être suivie d'un temps de garderie de 18h à 18h30, sans surcoût

Facturation :

- Forfait annuel : 230 €
- Si présence occasionnelle : 4,00 €/soir

Date :

Signature du Responsable légal 1

Signature du Responsable légal 2

Document à retourner complété à :

ecole.stellamarianglet@orange.fr ou dans la boîte aux lettres de l'école avant le 25 août 2023

NOM / Prénom de l'élève : _____ Classe _____

NOM et Prénom du Responsable 1 _____

NOM et Prénom du Responsable 2 _____

Frères ou sœurs dans l'établissement ? OUI NON Si oui, dans quelle(s) classe(s) ? _____/_____/_____/_____

Vous voudrez bien cocher dans le tableau ci-dessous pour quel type de contribution famille vous optez mais aussi votre choix concernant les frais optionnels.

| FRAIX FIXES pour l'année scolaire (montant annuel) | | | | |
|---|--|---|--------------------------------|-------------------------------------|
| ☒ Votre choix à cocher | | Classes de maternelle : PS / MS / GS | | |
| Contribution des familles | Votre quotient familial | 1 ^{er} enfant | 2 ^{ème} enfant | A partir du 3 ^{ème} enfant |
| Tarif 1 | T1 < 10 000 € | <input type="checkbox"/> 350 € | <input type="checkbox"/> 280 € | <input type="checkbox"/> 175 € |
| Tarif 2 | 10 001 € < T2 < 20 000 € | <input type="checkbox"/> 490 € | <input type="checkbox"/> 392 € | <input type="checkbox"/> 245 € |
| Tarif 3 | 20 001 < T3 | <input type="checkbox"/> 630 € | <input type="checkbox"/> 504 € | <input type="checkbox"/> 315 € |
| <p>Pour opter pour les Tarifs 1 ou 2, l'avis d'imposition sur les revenus de 2022 devra être remis à l'établissement. En l'absence de ce document, le tarif 3 sera automatiquement appliqué. Les couples séparés assurant conjointement les frais devront fournir, chacun de leur côté, leur feuille d'imposition</p> | | | | |
| ☒ Votre choix à cocher | | Classe de Primaire : du CP au CM2 | | |
| Contribution des familles | Votre quotient familial | 1 ^{er} enfant | 2 ^{ème} enfant | A partir du 3 ^{ème} enfant |
| Tarif 1 | T1 < 10 000 | <input type="checkbox"/> 365 € | <input type="checkbox"/> 292 € | <input type="checkbox"/> 183 € |
| Tarif 2 | 10 001 < T2 < 20 000 | <input type="checkbox"/> 505 € | <input type="checkbox"/> 404 € | <input type="checkbox"/> 253 € |
| Tarif 3 | 20 001 < T3 | <input type="checkbox"/> 645 € | <input type="checkbox"/> 516 € | <input type="checkbox"/> 323 € |
| FRAIS OPTIONNELS à cocher (forfait annuel) | | | | |
| Régime de l'élève | <input type="checkbox"/> DEMI-PENSIONNAIRE <input type="checkbox"/> EXTERNE | | | |
| Forfait pour les repas | <input type="checkbox"/> 840,00 €, classe de Maternelle ou Primaire | | | |
| Repas occasionnel | <input type="checkbox"/> 6,70 € / repas (Elève de maternelle ou primaire) | | | |
| Garderie du matin | <input type="checkbox"/> Forfait : 120,00 € | <input type="checkbox"/> Occasionnel : 3,00 € / matin | | |
| Garderie du soir Maternelle ou Primaire | <input type="checkbox"/> Forfait : 190,00 € | <input type="checkbox"/> Occasionnel : 4,00 € / soir | | |
| Etude du soir (CP au CM2) | <input type="checkbox"/> Forfait : 230,00 € | <input type="checkbox"/> Occasionnel : 4,00 € / soir | | |
| FRAIS ANNEXES | | | | |
| Cotisation APEL | 21,00 € : Facultative - Une seule cotisation par famille. Merci de nous notifier votre refus par mail avant le 30 septembre 2023 si vous ne souhaitez pas y adhérer. | | | |
| Assurance scolaire de l'établissement (Mutuelle St Christophe) | 12,00 € : Souhaitez-vous y adhérer ? <input type="checkbox"/> OUI (1) <input type="checkbox"/> NON (1) Attestation d'assurance à télécharger par vos soins sur le site de la mutuelle www.saint-christophe-assurance.fr | | | |
| Cotisation Euskal Haziak | Adhésion 15 € : pour les familles qui ont fait le choix d'un enseignement bilingue, cette cotisation permet de soutenir l'association Eusal Haziak | | | |

Si vous n'adhérez pas à l'assurance de l'établissement, attestation à remettre le 1^{er} jour de la rentrée à l'enseignant

Pour les particularités liées au paiement de la facture : demande de répartition des frais

Situation des parents : Mariés Divorcés Séparés Concubinage Pacsés

| Frais à la charge de : | Contribution des familles, garderie et étude | Frais de repas | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Père et mère conjointement : 100 % | | | |
| <input type="checkbox"/> Père | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> Aucune participation |
| <input type="checkbox"/> Mère | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> Aucune participation |
| <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 100 % | <input type="checkbox"/> Aucune participation |

Date :

Signature Responsable 1

Signature Responsable 2



ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS

Ecole Stella Maris : 40-42 promenade de la Barre – 64600 ANGLET

secretariat@stellamarisanglet.fr ☎ 05.59.63.88.96



Feuille d'imposition sur les revenus de 2022
à joindre obligatoirement à l'engagement financier

En l'absence de ce document,
le tarif 3 sera automatiquement appliqué.